

Association Farah Dogs

Le 17 novembre 2021, la présidente du GRPED a assisté à une conférence au sujet des chiens d'assistance pour les enfants atteints, notamment de diabète de type 1. Cette conférence s'est déroulée dans les locaux de diabètevaud, avec la présence d'une famille au bénéfice d'un chien d'assistance.

L'association Farah Dogs, basée à Sierre, forme depuis 2014 des chiens d'assistance pour les personnes atteintes de diabète, d'autisme et/ou d'épilepsie.

Plusieurs races de chien peuvent être formées pour assister des personnes diabétiques. L'association Farah Dogs achète les chiens et les places en famille d'accueil pour environ 15 à 18 mois.

Cette période en famille d'accueil permet au chien de se sociabiliser, de s'habituer à des environnements différents, ainsi qu'à une vie de famille parfois bien remplie.

Une fois cette formation de base terminée, le chien retourne auprès de l'association Farah Dogs qui finalisera la formation complémentaire en lien avec le diabète par exemple.

Pour ce faire, l'association reçoit des t-shirts de différentes personnes qui ont été portés par des personnes atteintes de diabète, d'autisme ou d'épilepsie lors d'une crise (hypo ou hyper par exemple).

Ces échantillons aident les chiens à reconnaître les odeurs. Certains chiens seront alors plus attirés par les odeurs du diabète alors que d'autres chiens auront plus de facilité à sentir les crises des personnes autistes ou souffrant d'épilepsie.

Ceci permet à l'association de catégoriser les chiens en fonction de leur centre d'intérêt, afin de les présenter aux bonnes personnes par la suite.

Cette formation dure environ 6 mois. Le chien est alors âgé d'environ 2 ans.

A l'issue de cette formation, le chien est alors capable d'avertir son propriétaire avant une crise (env. 20 minutes avant une hypo, par exemple), d'apporter des médicaments ou d'alerter une personne tierce par exemple.

Ces deux étapes de formation du chien sont financées par l'association Farah Dogs. Ceci représente un coût de **CHF 25'000.00** par chien. L'association étant une association à but non lucratif, elle ne vit que par les dons et les sponsorings externes. Elle cherche d'ailleurs des bénévoles pour aider au refuge, pour s'occuper des chiens lors des vacances ou des week-ends par exemple. N'hésitez pas à les contacter si vous êtes intéressés à les aider.

Une fois la formation du chien terminée, il est mis en contact avec l'enfant diabétique souhaitant obtenir un chien d'assistance. Précisions ici que les bénéficiaires du chien d'assistance ne peuvent pas choisir le chien. C'est le chien qui choisit son propriétaire et avec lequel il sera à l'aise pour effectuer son travail d'assistance.

Une fois le bon partenaire trouvé, le chien part dans sa nouvelle famille pour une semaine test, au cours de laquelle, les liens se créent et les premiers moments de partage ont lieu.

Si tout se passe bien, le chien est donc pris complètement en charge par sa nouvelle famille. L'association Farah Dogs rend régulièrement visite à cette famille afin de s'assurer que le travail du chien est bien conforme aux besoins de son propriétaire. Au fur et à mesure et en fonction des besoins de la famille, les visites s'espacent.

Les familles qui reçoivent un chien d'assistance n'ont rien à payer pour recevoir cet animal formé. Cependant, les frais courants (nourriture, matériel, frais de vétérinaire, etc) sont à la charge de la personne qui bénéficie du chien.

Le chien reste cependant la propriété de l'association Farah Dogs ce qui signifie que les bénéficiaires doivent avertir l'association en cas de problèmes ou d'événement important en lien avec le chien.

Il est important de préciser encore que le chien doit être entraîné régulièrement à alerter en cas de crise (tous les 2 jours), ceci afin de lui permettre d'être toujours attentif aux signes et aux odeurs relatives à la crise.

Les familles qui souhaitent bénéficier d'un chien d'assistance peuvent contacter l'association Farah Dogs (www.farah-dogs.ch) et compléter un dossier de candidature. Vous devrez alors fournir plusieurs documents et informations sur vos besoins et vos attentes. Si votre candidature est retenue, alors le processus peut démarrer.

Il faut évidemment être prêt à accueillir un chien avec tout ce que cela implique, les sorties par beau et mauvais temps, les contraintes pour les voyages, etc. Il faut également que le chien puisse suivre son bénéficiaire durant toute la journée, donc à l'école pour les enfants scolarisés ou sur les lieux de travail ou de formation pour les jeunes adultes. Renseignez-vous auprès des établissements scolaires et de vos employeurs avant d'entamer les démarches.